

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

Bismi Allah el Rahman el Rahim
Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux

L'égarement de la communauté des Ahbaches

- ضلال جماعة الأحباش -

N'aider pas ces innovateurs dans leur tâche destructrice en achetant leurs calendriers qui ont pour sigle « L'ASSOCIATION DES PROJETS DE BIENFAISANCE ISLAMIQUE » ou encore « CENTRE AHLI SOUNNAH » l'APBIF (AHBACHES] ou en leur faisant des dons quelque qu'ils soient (argent ou autre), ce afin qu'ils se retrouvent dans l'incapacité d'égarer d'autres innocents.



Al-Hassan Al-Basrî -Qu'Allah lui fasse miséricorde- (m 110H) a dit : « Ne vous asseyez pas avec les gens de l'innovation et des passions, ni ne débattiez avec eux, ni ne les écoutez. »(Ad-Dârimî dans son « Sounnan » 1/121 et Al-Lalika'i n°240)

.....
p.1 → Ce document contient des versets coraniques - ne pas jeter !
.....

Attention à cette association !

INSTITUT DE LA CULTURE ET DE L'EDUCATION DE MANTES (ICEM)

**Siège social : rez-de-chaussée, 5, rue Nungesser-et-Cali, 78200 Mantes-la-Jolie.
Yvelines (Ile-de-France)**

Fatwa n°1/2392 du 30/10/1406H (1986) de Sheikh Ibn 'Abd Al 'Aziz Ibn Baz
Sheikh Ibn Baz (Qu'Allah Lui fasse une abondance de Miséricorde) a dit : " **...Certes la secte des habaches est un groupe égaré et son leader nommé 'Abdullah al Habachi est connu pour sa déviation et son égarement. Il est donc obligatoire de couper tout lien avec eux, de rejeter leur fausse croyance, de mettre en garde contre eux, de s'abstenir de les écouter et de rejeter ce qu'ils disent...**"

Question :

Quelle est la part de vérité dans ce qui a été rapporté d'après l'un des maîtres soufis bien connus, en l'occurrence, as Sayyid Ahmad Ar-Rifa'i ?

Quand celui-ci a visité la mosquée du Prophète (bénédictio et salut soient sur lui) et formulé des prières près de la tombe de celui-ci, le Messager (bénédictio et salut soient sur lui) lui aurait tendu sa noble main et le visiteur l'aurait embrassée. Cette information est très répandue au sein des adeptes de sa voie et prise pour eux comme une information sûre. Pourtant l'homme vécut au VII^e siècle de l'Hégire (XII^e siècle). Est-ce exact ?

[Les Ahbaches disent dans leurs sites : « ... Il s'agit du grand savant, le saint vertueux, celui qui a des prodiges nombreux, le maître Ahmad Ar-Rifa'iyy, que Allah l'agrée, celui dont la lignée remonte jusqu'au Messager prière et salut sur lui par la voie de Al-Houçayn Ibnou 'Aliyy Ibnî Abi Talib....Parmi ses grands prodiges, il y a le fait qu'il a embrassé la main du Prophète et ce, devant 90.000 personnes en l'an 555 H. Qu'Allah fasse miséricorde au maître honoré Ahmad Ar-Rifa'i et qu'Il nous porte au nombre des saints vertueux, ceux qui suivent la bonne guidée du Prophète prière et salut sur lui... ».]

Réponse :

Louange à Allah. C'est faux parce que dénué de fondement. En effet, le Prophète (bénédictio et salut soient sur lui) mourut quand il fut frappé par la mort qu'Allah lui avait prédestinée et dont le Transcendant parle en ces termes :

« En vérité tu mourras et ils mourront eux aussi » (S39 : 30)

En plus, le Prophète (bénédictio et salut soient sur lui) a dit : « **Allah possède des anges qui sillonnent toujours la terre et me transmettent les salutations des membres de ma communauté** » Et « **Chaque fois que quelqu'un me salue, Allah me rend mon âme pour que je puisse lui rendre son salut** » Et : « **le vendredi est le meilleur de vos jours ; multipliez-y les prières pour moi car vos prières me sont montrées** » – **comment vous seront-elles montrées alors que vous aurez été dissout [dans la terre] ?** » – « **Allah a interdit à la terre d'absorber les corps des prophètes** ».

Les Ahadith allant dans ce sens sont nombreux. Mais il ne dit dans aucun hadith qu'il tendrait la main à quelqu'un. Ce qui signifie que cette histoire est fautive. A supposer que quelqu'un ait tendu la main à Ar-Rifa'i, il ne pourrait s'agir que de Satan voulant ainsi le tromper et le tenter lui et ceux qui l'auront suivi.

Les musulmans doivent obéir à Allah et s'accrocher à sa loi contenue dans Son Saint livre et la Sounna de Son fidèle messager. Ils doivent se méfier de tout ce qui s'y oppose. Puisse Allah améliorer les conditions (de vie) des musulmans et leur inspirer la compréhension de sa religion et l'attachement à Sa loi ; Il est en effet, le Très généreux.

Al-Hassan Al-Basri -Qu'Allah lui fasse miséricorde- (m 110H) a dit : « Ne vous asseyez pas avec les gens de l'innovation et des passions, ni ne débattiez avec eux, ni ne les écoutez. »(Ad-Dârimî dans son « Sounnan » 1/121 et Al-Lalika'i n°240)

Madjmou fatawa oua maqalat mutanawia par son éminence, Sheikh Ibn 'Abd Al 'Aziz Ibn Baz (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde). Vol. 9, p. 310.

Mise en garde de la Commission Permanente pour les Recherches Académiques et l'Ifta (consultation religieuse) en Arabie Saoudite

- La communauté Ahbaches est une secte égarée exclue de la communauté musulmane (Ahl As Sounna oua al djama'a). Aussi les Ahbaches doivent-ils retourner à la vérité adoptée par les Compagnons et leurs successeurs immédiats, vérité qui englobe tous les chapitres de la religion, du credo à la pratique. Cela vaut mieux pour eux.
- Il n'est pas permis d'adopter les avis émis par cette communauté parce qu'elle se permet, en matière religieuse, de fonder sa pratique sur des opinions rares, voire contraires aux textes du Coran et de la Sounna. Ce qui permet de douter de la crédibilité de leur fatwa et de leur admissibilité par l'ensemble des musulmans.
- Ne pas se fier à leurs propos concernant les Ahadith prophétiques, que ces propos portent sur la chaîne de transmission des hadiths ou sur leurs sens.
- Les Musulmans doivent partout se méfier et mettre les autres en garde contre cette communauté égarée, afin que l'on ne tombe pas dans ses filets, quels que soient le nom et le slogan sous lesquels ils sont tendus. Ils doivent prodiguer des conseils désintéressés aux gens trompés par la secte, en leur démontrant la fausseté de ses croyances et pensées.



Leur origine : Communauté Ahbaches du Liban et de leur chef appelé 'Abd Allah al Habachi : Au cours du dernier quart du 14^e siècle de l'Hégire, une secte fit son apparition sous la direction d'Abd Allah al Habachi.

Il s'appelle **'Abdollah Al-Harari, surnommé 'Abdollah Al-Habachi :**

C'est 'Abdullah ibn Muhammad Ach-Chaïbi Al Harari (de la ville de Harar en Ethiopie), il est né dans cette ville, membre d'une tribu arabe se nommant Ach-chaïbani (de la tribu de Beni Chaïba). Il y étudia la langue arabe ainsi que la jurisprudence (fiqh) Ash-Shafi'i chez le Sheikh Sa'id ibn 'Abder-Rahman An-Nouri le Sheikh Muhammad Younus.

Un peu plus tard, il quitta Harar pour aller à Joumah où il étudia chez Sheikh As-sharif et de là, commença son égarement et sa déviation du droit chemin du fait qu'il prêta allégeance à la secte soufi Tijaniya.

Il se rendit ensuite à Dawy (région faisant partie d'Armou) où il étudia Sahih Al Boukhari et les sciences du Coran chez Al Hajj Ahmad Al Kabîr.

Après son temps passé chez Al Hajj Ahmad, il alla vers un village près de Dawy où il rencontra le Sheikh Mufti As-siraj (élève de Youssouf An-Nabahani auteur du livre "Chawahid al haq fil istighathati bi sayidil Khalq") qui lui enseigna le hadith.

De là, il s'enfonça encore plus dans l'égarement où cette fois-ci c'est autour de la secte soufi Arrifa'iya qu'il prêta allégeance.

Il quitta l'Ethiopie pour se rendre au Liban où il fut bien accueilli. Mais ce, sans savoir qu'en réalité il s'était sauvé de son pays d'origine après avoir été la cause d'une grande discorde (la fitna de bilad

Al-Hassan Al-Basrî -Qu'Allah lui fasse miséricorde- (m 110H) a dit : « Ne vous asseyez pas avec les gens de l'innovation et des passions, ni ne débattiez avec eux, ni ne les écoutez. »(Ad-Dârimî dans son « Sounnan » 1/121 et Al-Lalika'i n°240)

p. 3 → Ce document contient des versets coraniques - ne pas jeter !

Kouloub) à savoir: la fermetures d'écoles coraniques dans la ville de Harar en 1940 où il fit emprisonné vingt trois années durant le directeur de cette école Ibrahim Hassan dans une prison de Joury où il mourut.

Ses adeptes disent qu'il se rendit au Liban en 1950, ce sans mentionner le fait qu'il fut la cause de grands troubles (FITNA) à l'encontre des associations musulmanes pour l'apprentissage du Coran. En 1969, c'est en Syrie puis au Liban qu'il se rendit.

Avec l'aide qu'il porta au gouvernement de Hilassi lassi, beaucoup de prêcheurs et Sheikhs furent arrêtés et humiliés à tel point que nombre d'entre eux se sauvèrent en Égypte et en Arabie Saoudite. C'est pour cette raison que les gens de Harar le surnommèrent "Al-Fatân" (le grand semeur de troubles) ou "Sheikh Al fitna".

Depuis son arrivée au Liban, il œuvre dans la propagation de la haine, de la rancœur et des troubles comme il l'a fait dans son propre pays.

Tout ceci en enseignant sa mauvaise croyance ('Aquida) remplie de Shirk (polythéisme) et ce en vantant des sectes égarées comme:

_ **Al jahmiya dans les attributs d'Allah,**

_ **Al irja**

_ **Al jabriya**

_ **Al batiniya**

_ **Le soufisme**

_ **Le chiisme**, l'insulte des Sahabas (les compagnons qu'Allah les agrès), l'accusation à l'encontre de la mère des croyants (Aïcha qu'Allah l'agrée) comme quoi elle ne se serait pas soumise à l'ordre d'Allah et aussi les fatwas dangereuses et égarées.

Malgré tout cela, Al Habachi a réussi à endoctriner un nombre important de personnes de toutes catégories sociales confondues qui lui sont entièrement dévouées.

Pour les Habaches, le musulmans est seulement celui qui embrasse en toute sincérité la croyance de leur cheikh avec tôt ce qui s'y trouve comme égarement. Ils vont même jusqu'à faire du porte à porte et mettent tout en œuvre pour que les gens apprennent la croyance de leur cheikh Al Habachi en distribuant gratuitement ses livres.

Le deuxième personnage aussi important que leur cheikh mais qui ne l'est plus, car il fut assassiné fin août 1995 (rabi' At-Thani 1416 H) était Nazzar El Halabi qui devait succéder à Al Habachi était président de **l'association des projets de bienfaisance islamique**, ils l'appelaient : « son excellence le cheikh » car ils le préparaient au poste de Moufti du Liban, on pouvait lire sur les murs des rues : « *Non au moufti mécréant Hassan Khalid, oui au moufti Nazzar Al Halabi* ».

Les Habaches ont d'autres représentants comme le député 'Adnane Traboulsi, Taha Najji (qui s'était présenté aux élections et qui eut 1700 voix dont la majorité provenant de la communauté chrétienne à qui il a promis d'en terminer avec le courant islamique, mais en vain puisqu'il perdit),

Houssam Ad-dinn Qaraqira actuel président de l'association des projets de bienfaisance islamique, Kamal Al Hout, Imadoud-dine Hidar et 'Abdoullah Al Baroudi, ces trois derniers supervisèrent le matériel des recherches et des manuscrits comme « **Al mouas-sassa at-thaqafiya lil khadamat** » et « **Markaz al abhath wal khadamat** ».

Al-Hassan Al-Basrî -Qu'Allah lui fasse miséricorde- (m 110H) a dit : « Ne vous asseyez pas avec les gens de l'innovation et des passions, ni ne débattent avec eux, ni ne les écoutez. »(Ad-Dârimî dans son « Sounnan » 1/121 et Al-Lalika'i n°240)

Ils ont commencé à revoir et à annoter les livres du patrimoine mais d'une manière Jahmiya et Ach'ariya, aussi parfois dans leur travail, ils renvoient à des noms de personnes non connues chez les savants comme par exemple : « **Al hafidh Al 'Abdiri dit dans son livre Ad-dalil** », ainsi en faisant cela, ils font croire que Al hafidh fait partie des grands savants connus comme Al Hafidh ibn Hajar ou Al Hafidh An-Nawawî, mais en réalité ce n'est là qu'une façon détournée de créditer leur cheikh et son livre « Ad-dalil al qawim »...

Parmi leurs nombreuses déviations :

Chers frères, chères sœurs, ce ne sont là que quelques exemples de leurs ignorances et de leurs perditions et le cadre ne permet pas l'étalage de toutes leurs hérésies qui font l'objet de nombreux ouvrages.

Je vous incite donc à faire attention vous et à vos proches, car la cible préférée de ces égarés sont les jeunes et en particulier ceux qui ne maîtrisent pas la langue arabe et qui n'ont pas ou peu de base théologique sans oublier les nouveaux convertis.

Je vous prie de ne pas les aider dans leur tâche destructrice en achetant leurs calendriers qui ont pour sigle « **L'ASSOCIATION DES PROJETS DE BIENFAISANCE ISLAMIQUE** » ou encore « **CENTRE AHLI SOUNNAH** » **L'APBIF (AHBACHES) = INSTITUT DE LA CULTURE ET DE L'EDUCATION DE MANTES (ICEM)** ou en leur faisant des dons quelque qu'ils soient (argent ou autre), ce afin qu'ils se retrouvent dans l'incapacité d'égarer d'autres innocents.

Surtout, n'engagez pas de vains débats avec eux, mais chassez-les plutôt loin de votre entourage avant qu'il ne soit trop tard.

_ Ils autorisent la pratique des jeux de hasard avec les mécréants pour s'emparer de leurs biens.

_ Ils autorisent le vol de leurs produits agricoles et leurs animaux, pourvu que le vol n'entraîne pas de troubles.

_ Ils permettent encore la pratique de l'usure avec les mécréants et l'usage en cas de besoin des billets de loterie pourtant prohibés.

_ Parmi leurs flagrantes violations [des textes] la permission de regarder une femme étrangère dans un miroir ou à l'écran, même si cela suscite le désir (sexuel). En outre, ils déclarent que le maintien du regard porté sur une femme étrangère n'est pas prohibé et que le fait pour l'homme de regarder une partie du corps d'une femme qui ne lui appartient pas n'est pas interdit et que la sortie de chez elles de femmes bien parées et parfumées et animées de la volonté de séduire les hommes n'est pas interdit. Ils admettent le contact direct entre les hommes et les femmes, entre autres avis irréguliers et maladroits parce que contraires à la Chari'a et consistant pratiquement à déclarer choses licites des pratiques qui relèvent des péchés majeurs.

_ Le Coran provient de Jibrîl et non d'Allah :

Al Habachi prétend que le Coran provient de Jibrîl (prière et salut lui) et non d'Allah. Donc pour lui le Coran n'est pas la parole d'Allah ainsi pour lui le Coran est créé comme cela est précisé dans son livre "idh-har al 'aqida as-sounniyah" p. 591.

_ Les mécréants sont dans cette situation par l'aide d'Allah :

Les Ahbaches sur la question du destin sont jabriya égarés qui prétendent que c'est Allah qui aide le mécréant dans sa mécréance et que si ce n'était pas Allah, le mécréant ne pourrait mécroire (voir "an-nahj as-salim" p. 71).

Al-Hassan Al-Basrî -Qu'Allah lui fasse miséricorde- (m 110H) a dit : « Ne vous asseyez pas avec les gens de l'innovation et des passions, ni ne débattiez avec eux, ni ne les écoutez. »(Ad-Dârimî dans son « Sounnan » 1/121 et Al-Lalika'i n°240)

_ Les invocations des morts :

Les Ahbaches encouragent les gens à se diriger vers les tombes, leur demander secours en dehors d'Allah, de répondre à leurs demandes car d'après leur prétention, les morts sortiraient de leurs tombes pour secourir ceux qui le demandent puis ils y retourneraient. De même, ils permettent la demande de protection à un autre qu'Allah et ils incitent à la recherche de bénédictions à l'intermédiaire des pierres (voir "ad-dalil al qawim" p.173 et "boughyatou at-talib" p.8 et "sarih al bayan" p. 57 et p. 62). Pour eux, il est aussi permis à quelqu'un de dire: "je demande protection au messager d'Allah contre l'Enfer".

_ La mécréance de grands imams de l'Islam :

Al Habachi rend mécréant beaucoup de savants comme Sheikh Ibn Taymiyya, de plus, il a rendu obligatoire parmi les premières obligations à connaître pour chaque musulman majeur d'être convaincu de sa mécréance. Et c'est pour cela qu'il avertit avec vigueur contre ses écrits et ses livres.

L'Imam Adh-Dhahabi est pour lui aussi très mauvais, ainsi que le Cheikh Ibn 'Abdel Wahhab contre qui il profère des accusations très graves, en effet, il le traite de "criminel" "assassin" et de "mécréant".

Tout comme le Sheikh Nasir Ad-Dine Al Albani (qu'Allah leur fasse miséricorde) et bien d'autres encore... (Voir leur revue "manar al houda" n°3 p. 234 et d'autres ouvrages).

_ Les soufis sont meilleurs que les prophètes :

Abou Yazid Al Bostami prétend que le messager ignorait les sciences des hommes du tassawouf. Celui-ci prétend que ces derniers ont traversé une mer qu'aucun prophète (ainsi que notre prophète – que la paix et la bénédiction soient sur eux -), n'y est parvenu et se sont arrêtés à la côte.

_ L'une de leurs fausses croyances consiste à nier la transcendance d'Allah par rapport à Sa créature.

Ils tiennent à l'égard de certains compagnons du Prophète (prière et salut sur lui) des propos désobligeants. C'est ainsi qu'ils traitent Mou'awiya (qu'Allah l'agrée) de dévoyé.



Al-Hassan Al-Basrî -Qu'Allah lui fasse miséricorde- (m 110H) a dit : « Ne vous asseyez pas avec les gens de l'innovation et des passions, ni ne débattiez avec eux, ni ne les écoutez. »(Ad-Dârimî dans son « Sounnan » 1/121 et Al-Lalika'i n°240)

p. 6 → Ce document contient des versets coraniques - ne pas jeter !

Cette communauté gère des associations actives dans certains pays d'Europe, d'Amérique et en Australie. La Commission a étudié les livres et articles de cette communauté qui expliquent les croyances, la pensée et le contenu de l'appel. A l'issue de leur examen bien réfléchi, la Commission explique aux musulmans ce qui suit :

Le plus grand nombre se trouve au Liban (c'est là où se trouve leur gourou). Là bas, ils possèdent de nombreuses écoles qui sont bien plus importantes que les écoles publiques et leurs cars de ramassage scolaire remplissent les villes, sans compter les salaires très avantageux qu'ils peuvent se permettre d'offrir à quiconque accepte de travailler avec eux. En plus, ils émettent une radio qui propage leurs idées qui invite à leur secte.

Ils distribuent des tracts en vous invitant à apprendre votre religion (**islam-religion**), ne répondez pas à cette appel !

Les adeptes d'Al Habachi se propagent un peu partout sur le continent européen et sur le continent américain. D'ailleurs, ils sont là bas la cause de nombreux troubles et problèmes au Canada, en Australie, en suède et au Danemark, ainsi qu'au Liban entre autre à cause de la fatwa de leur cheikh concernant la qibla, lorsqu'il a demandé qu'on la déplace vers le Nord, ce qui correspond à l'opposé de la véritable qibla, en effet le Liban se trouvant au Nord de la Mecque donc pour les habitants de ce pays, celle-ci se trouve côté sud. Qu'Allah nous protège de leur égarement !

Sur Paris, leur centre se trouve à Rue Cave. Leurs dirigeants demandent aux nouveaux adeptes d'éviter toute discussion en dehors du centre et de ne se retrouver qu'entre adeptes. En effet cette stratégie comportementale vise à l'isolement et à l'ignorance.

Centre sur Mantes la jolie :

INSTITUT DE LA CULTURE ET DE L'EDUCATION DE MANTES (ICEM).
Siège social : rez-de-chaussée, 5, rue Nungesser-et-Cali, 78200 Mantes-la-Jolie.
Yvelines (Ile-de-France)

Louange à Allah, l'Unique. Que la bénédiction et salut soient sur l'ultime prophète, sur sa famille et ses compagnons. La Commission permanente des Recherches Scientifiques et des Fatawas a reçu des questions et des demandes d'éclaircissements à propos de la Communauté Ahbaches du Liban et de leur chef appelé 'Abd Allah al Habachi.

Premièrement, il a été rapporté de façon sûre dans les Deux *Sahih* d'après un hadith d'Ibn Mas' oud que le Prophète (bénédiction et salut d'Allah sur lui) a dit : « **La meilleure génération est la mienne puis celle qui la suit puis celle qui la suit** ». Le hadith est rapporté en d'autres termes. Le Prophète (bénédiction et salut d'Allah sur lui) a dit : « **Je vous recommande de craindre Allah et d'écouter et obéir, même si vous êtes commandés par un esclave. En réalité, celui d'entre vous qui vivra après moi verra une divergence de vues. Restez donc attachés à ma Sounna, à celle des califes bien guidés après moi. Mordez-y à pleine dents (lit : par vos molaires). Evitez les pratiques innovées car toute innovation (en islam) constitue un égarement** ». [Rapporté par Ahmad, Abou Daoud et At-Tirmidhi qui le déclare : bon et authentique].

Parmi les meilleures vertus caractéristiques de ces générations préférées qui leur ont permis de surpasser tous les hommes figure leur application du Livre et de la Sounna dans toutes les affaires, leur préférence de ces deux sources à toute autre parole, d'où qu'elle vienne, leur compréhension de toutes les affaires, notamment les deux nobles révélations, sur la base des règles religieuses et linguistiques, leur déduction des dispositions de la loi religieuse, aussi bien dans ses aspects globaux que dans ses détails, et leur étude des textes ambigus à la lumière des textes précis. C'est pourquoi ils s'étaient conformés à la loi religieuse, l'avaient appliquée, s'y étaient accrochés et n'y avaient ajouté ni diminué. Comment auraient-ils augmenté ou diminué la religion alors qu'ils étaient accrochés

Al-Hassan Al-Basrî -Qu'Allah lui fasse miséricorde- (m 110H) a dit : « Ne vous asseyez pas avec les gens de l'innovation et des passions, ni ne débattiez avec eux, ni ne les écoutez. »(Ad-Dârimî dans son « Sounnan » 1/121 et Al-Lalika'i n°240)

au texte immuable et bien protégé contre l'erreur et les faux jugements ?

Deuxièmement, leur ont succédé des gens au sein desquels proliférèrent innovations et pratiques décriées [puisque] chacun s'en tenait à ses propres opinions et les textes religieux avaient été abandonnés, interprétés et altérés dans le dessein de les conformer aux passions et penchants (individuels). C'est alors qu'ils se sont opposés au Messager honnête et ont suivi un chemin autre que celui des croyants. Or Allah le Transcendant dit : **" Et quiconque fait scission d'avec le Messager, après que le droit chemin lui est apparu et suit un sentier autre que celui des croyants, alors Nous le laisserons comme il s'est détourné, et le brûlerons dans l'Enfer. Et quelle mauvaise destination ! "(Coran, 72 :18).**

" Tel est Allah, votre Seigneur: à Lui appartient la royauté, tandis que ceux que vous invoquez, en dehors de Lui, ne sont même pas maîtres de la pellicule d'un noyau de datte. Si vous les invoquez, ils n'entendent pas votre invocation; et même s'ils entendaient, ils ne sauraient vous répondre. Et le jour du Jugement ils vont nier votre association. Nul ne peut te donner des nouvelles comme Celui qui est parfaitement informé. " (Coran, 8 :39).

Les Oulémas ont rédigé de nombreux ouvrages sur ce sujet et expliqué clairement la réalité de l'islam pour lequel Allah a envoyé Ses messagers et révélé Ses livres. Ils ont expliqué que la religion des hommes de l'époque antéislamique, leurs croyances et leurs actes étaient contraires à la loi d'Allah.

Sheikh Al Islam Ibn Taymiyya (Qu'Allah fasse miséricorde) est l'un des meilleurs auteurs ayant consacré de nombreux ouvrages à ce sujet. Un de ses plus brefs ouvrages est intitulé : *qu'adatoun djaliyya fi at-tawassoul wa al-wassila* (règle claire régissant la demande d'intercession et le moyen d'intercéder).

3. Pour eux, le Coran n'est pas réellement la parole d'Allah. Il est connu que le Coran, la Sounna et le consensus des Musulmans précisent qu'Allah parle quand Il veut et de la manière qui convienne à Sa majesté transcendante et que le saint Coran est réellement la parole d'Allah ; il l'est aussi bien en ses lettres qu'en ses sens. C'est à ce propos que le Très Haut dit : **"Et si l'un des associateurs te demande asile, accorde- le lui, afin qu'il entende la parole d'Allah. " (Coran, 6 :115).**

" Un groupe d'entre eux; Après avoir entendu et compris la parole d'Allah, la falsifièrent sciemment. " (Coran, 35 :10).

" Il est l'Auguste, l'Incommensurable » et : « Gloire à ton Maître le Sublime » et « Et c'est devant Allah que se prosterne tout être vivant dans les cieus, et sur la terre ; Ainsi que les Anges qui ne s'enflent pas d'orgueil. "

De nombreux hadiths authentiques ont été rapportés de façon sûre d'après le Prophète (bénédition et salut d'Allah sur lui). Parmi ces hadiths figure celui qui comporte le célèbre récit de l'Ascension nocturne [du Prophète] au cours de laquelle il traversa les cieus l'un après l'autre au point d'arriver auprès de son Maître, le Très Haut. Celui-ci l'appela, le rapprocha et lui prescrivit 50 prières. Et puis il ne cessait d'aller à Son Maître et de revenir à Moïse. Il montait vers son Maître et redescendait à Moïse. Celui-ci lui demandait à chaque fois [ce qu'il avait obtenu]. Quand il avait répondu, Moïse lui disait : retourne à ton Maître et demande Lui un allègement. Il remontait à son Maître et lui demandait un allègement.

En fait partie également ce hadith rapporté dans les Deux *Sahih* d'après Abou Hurayra, selon lequel le Messager d'Allah (bénédition et salut d'Allah sur lui) a dit : **« Après avoir créé la créature, Allah a écrit dans un livre conservé auprès de Lui, au-dessus de : « Certes, ma miséricorde a précédé macolère ».** Il est encore rapporté dans les Deux *Sahih* d'après un hadith d'Abou Saïd Al-Khoudri que le Prophète (bénédition et salut d'Allah sur lui) a dit : **« Ne me faites vous pas confiance alors que je jouis de la confiance de Celui qui est dans le Ciel ? ».**

Al-Hassan Al-Basrî -Qu'Allah lui fasse miséricorde- (m 110H) a dit : **« Ne vous asseyez pas avec les gens de l'innovation et des passions, ni ne débattiez avec eux, ni ne les écoutez. »**(Ad-Dârimî dans son « Sounnan » 1/121 et Al-Lalika'i n°240)

Selon le Sahih d'Ibn Khouzaïma et les *Sounnan* d'Abou Daoud, le Prophète (bénédition et salut d'Allah sur lui) a dit : « **le Trône est sur l'eau et Allah est sur le Trône, et Il sait comment vous êtes** ». Le Sahih de Mouslim et d'autres sources ont rapporté le récit de l'esclave à laquelle le Prophète (bénédition et salut d'Allah sur lui) avait dit : « **où est Allah ?** » – « **Il est dans le ciel.** » – « **Qui suis-je ?** » – « **Tu es le Messager d'Allah.** » – « **Libère-la car elle est croyante** ».

C'est cette foi pure qui a été conservée par les musulmans : les Compagnons, leurs successeurs immédiats et ceux qui les auront bien suivis jusqu'à nos jours. Allah soit loué. Vu l'importance de cette question et l'immense quantité de ses arguments qui dépassent mille, des détenteurs de la science lui ont consacré des ouvrages tels « *al-'oulouw til Aliy al-Ghaffar* » (la transcendance revient au Transcendant, le Pardonneur) par al-Hafiz, Abou 'Abd 'Allah Adh-Dhahabi et « *Idjtima' al-djouyoush al-islamiyya* (la coalition des armées islamiques).

6) Ils dénigrent certains compagnons du Prophète (bénédition et salut d'Allah sur lui). C'est ainsi qu'ils traitent Mouawia de pervers. A cet égard, ils sont assimilables aux Rafidites (Puisse Allah les rendre laids !). Or le devoir des musulmans est de s'abstenir d'évoquer les différends ayant opposé les Compagnons, d'en préserver la langue tout en les croyant méritants et distingués en raison de leur accompagnement du Messager (bénédition et salut d'Allah sur lui). Il a été rapporté de façon sûre que le Prophète (bénédition et salut d'Allah sur lui) a dit : « **N'insultez pas mes Compagnons car, même si l'un de vous dépensait l'équivalent d'Ouhoud en or, il ne réaliserait ni la moitié ni le quart de leurs actions** » (mudd et nassif = mesures anciennes) (rapporté par Al Boukhari et Mouslim).

Le Très Haut et Majestueux dit : " **Et (il appartient également) à ceux qui sont venus après eux en disant: "Seigneur, pardonne- nous, ainsi qu'à nos frères qui nous ont précédés dans la foi; et ne mets dans nos cœurs aucune rancœur pour ceux qui ont cru. Seigneur, Tu es Compatissant et Très Miséricordieux".** "

Azîz ibn 'Abd Allah IBN BAZ

Vice-président :

'Abdel 'Aziz 'Abd Allah Ibn Muhammad AL CHEIKH

Membre :

Salih ibn Fawzân EL FAWZÂN

Membre :

Bakr ibn 'Abd Allah ABÛ ZAYD

Source : www.alifta.com

Al-Hassan Al-Basrî -Qu'Allah lui fasse miséricorde- (m 110H) a dit : « **Ne vous asseyez pas avec les gens de l'innovation et des passions, ni ne débattiez avec eux, ni ne les écoutez.** »(Ad-Dârimî dans son « *Sounnan* » 1/121 et Al-Lalika'i n°240)

p.9 → Ce document contient des versets coraniques - ne pas jeter !
